

Compte rendu de la séance du mardi 08 décembre 2015

Sont présents: Jean-Claude KEFF, Alain MIQUEL, Maurice CHAUVEAU, Véronique CAMILLERIE, Corinne COURATIER, Jean-Pierre DOUMENS, Bernard GAYA, Danièle PAPY, René RAUZY

Excusés: Stéphanie BARATA, Daniel LARDEAU

Ordre du jour :

Projet de réhabilitation de deux logements à vocation sociale dans l'ancien presbytère : option à retenir

L'architecte M. PINZIO présente l'avant-projet estimé à 340 000 € HT qui correspond à 2 logements : un T4 et un T3 pour une surface totale aménagée de 234 m².

Le conseil décide de retenir le projet n°1 et la suppression des aménagements extérieurs qui peuvent être réalisés plus tard et subventionnés dans le cadre de travaux de voirie ce qui amènerait le projet à 283 000 € HT.

Travaux routiers 2016 : devis

Divers devis ont été présentés concernant :

chemin d Endoumens : goudronnage et création d'un réseau pluvial 32 470 €

route des Vignes : goudronnage et création d'un réseau pluvial 86 680 €

ruelle Jauze : goudronnage et création d'un réseau pluvial 2 000 €

chemin de la Bexanette : réfection de la partie de route située au carrefour de l'impasse de Goutilongue 3650 €

Ces travaux s'étaleront sur 2 ans.

Décision modificative : fonctionnement, personnel extérieur

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts à l'article 6218 du budget de l'exercice 2015, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et de procéder aux réajustements des comptes :

FONCTIONNEMENT :		DEPENSES	RECETTES
6188	Autres frais divers	-650.00	
6288	Autres services extérieurs	-2850.00	
6218	Autre personnel extérieur	+ 3500.00	

Délibération autorisant un quart des dépenses d'investissement de l'exercice précédent avant le vote du budget

Monsieur le Maire propose au Conseil d'affecter les crédits d'investissement et leur montant dans la limite du quart des crédits ouverts en 2015 de façon à pouvoir mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget 2016.

Offre de la station d'Ax 3 Domaines, de forfaits de ski à des tarifs préférentiels, pour les enfants de 6 à 10 ans domiciliés et scolarisés en vallée d'Ax

Un tarif préférentiel de 100 € est proposé ; le Conseil décide de participer à l'achat de ces forfaits qui seront rétrocédés aux familles intéressées pour une somme de 50 €.

Projet de schéma départemental de coopération intercommunale de l'Ariège

M. Le Maire présente ce projet de fusion des communautés de communes du Donezan, des Vallées d'Ax et d'Auzat-Vicdessos. Après débat, le Conseil émet une décision favorable à la fusion.

Voeux du Maire. Cadeaux enfants

Le Maire présentera aux habitants du village ses vœux le samedi 9 janvier 2016 à 18h00. A la même occasion des cadeaux seront remis aux enfants de la commune âgés de 4 à 12 ans.

Informations diverses.

Ouverture maintenue de la Trésorerie de Luzenac.

Les cabanes de Beille sont à disposition gratuite des habitants de Verdun.